

NOUS, LES «OUBLIÉS DE SAINT-PAUL»

Le premier résultat de notre longue lutte est maintenant connu : après des mois particulièrement éprouvants,

26 d'entre nous ont été régularisés.

Souvenez-vous : après une longue occupation de l'église Saint-Paul de Nanterre pour faire reconnaître notre existence et notre droit de vivre au grand jour et dans la dignité, nous avons campé dans le froid plusieurs semaines devant les locaux paroissiaux que le Préfet nous avait demandé d'évacuer pour étudier nos dossiers.

Les habitants de Nanterre et du département nous ont apporté tout au long de cette période, sans relâche, leur aide matérielle et leur soutien. Un **parrainage républicain** a mobilisé 130 élus et citoyens devant la préfecture, un concert de soutien a été organisé, une conférence de presse et une marche vers la préfecture, ont rassemblé des personnalités du monde du spectacle et les dirigeants de partis et forces de gauche, des syndicalistes, tout le réseau associatif des soutiens du département.

La mobilisation n'a cessé de grandir et a déjà porté des fruits, mais elle continue.

10 autres d'entre nous ont reçu des Autorisations Provisoires de Séjour de trois mois, ils restent dans l'incertitude totale quant à leur régularisation, et se retrouvent donc dans une situation extrêmement précaire.

Mais 22 ont vu leur dossier refusé, et leur rejet est assorti d'une « Obligation de Quitter le Territoire Français ». Ils présentent donc un recours gracieux au nouveau préfet des Hauts-de-Seine.

Notre solidarité fait notre force, la vôtre également.

Nous voulons rester unis et solidaires pour la régularisation de tous. Notre lutte continue pour que tous obtiennent enfin le droit de travailler et de vivre dans la sécurité et la dignité. Cette lutte s'annonce encore longue et difficile, et la situation matérielle de plusieurs d'entre nous est critique.

Aussi vous appelons-nous à poursuivre votre soutien moral et financier et vous convions à nous rejoindre lors du dépôt des recours gracieux de ceux d'entre nous qui n'ont pas été régularisés et vous donnons

**RENDEZ-VOUS MERCREDI 18 FEVRIER À 12H,
DEVANT LA PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

Le collectif des « Oubliés de Saint-Paul »